

Les tarifs 2018/2019



Ecole
Alix Providence



Ecole St François
de Sales



Collège St François
de Sales



Lycée
Notre Dame

FRAIS ADMINISTRATIFS

Première inscription dans le groupe

54,00 €

54,00 €

120,00 €

120,00 €

Réinscription dans le groupe

45,00 €

45,00 €

45,00 €

45,00 €

CONTRIBUTION DES FAMILLES

(par an et par enfant)

Frais de scolarité

536,00 €

536,00 €

702,00 €

794,00 €

Cotisations de tutelles

(en cas de départ ou d'arrivée en cours d'année, les cotisations de tutelles sont dues en totalité)

79,87 €

79,87 €

85,37 €

90,77 €

Internat (pension complète)

3 860,00 €

3 860,00 €

Réduction

Une réduction, sur la scolarité seulement, est accordée aux parents si plusieurs de leurs enfants fréquentent :

Le groupe COLYSE

ou l'Enseignement Catholique

Pour 3 enfants, 20 % de remise sur la scolarité

Pour 3 enfants, 15 % de remise sur la scolarité

Pour 4 enfants, 30 % de remise sur la scolarité

Pour 4 enfants, 20 % de remise sur la scolarité

Modalités de paiement

Il est demandé aux familles d'opter pour le prélèvement automatique mensuel.

Les prélèvements se font sur 10 mois, d'octobre à juillet, le 5 de chaque mois.

Attention, en cas de rejet du prélèvement, les frais bancaires peuvent être facturés aux familles au tarif en vigueur.

RESTAURANT SCOLAIRE et GARDERIE

Prix d'un repas

6,34 €

6,34 €

6,72 €

6,72 €

Prix de 3/4 d'heure de garderie

1,62 €

1,62 €

Seuls les repas effectivement consommés seront facturés.

Pour approvisionner périodiquement le compte restauration et le compte garderie, le prélèvement automatique est OBLIGATOIRE.

Les prélèvements automatiques seront effectués du 5 octobre 2018 au 5 juillet 2019 .

Le tarif de la demi-pension comprend la restauration, la surveillance et toutes charges affectées à cette activité. Les enfants peuvent apporter leur panier repas; la surveillance leur sera alors facturée 3,40 € à chaque repas.